



Un premier bilan depuis la mise en place de la DRFIP

Pour arrêter son choix pour les élections professionnelles, il n'y a pas de meilleur critère que l'épreuve des faits. Il y a les discours et puis il y a les faits.

L'objectif de ce bilan est d'aider les collègues à faire la part des choses. Alors certes, il n'est pas exhaustif. Il ne peut pas l'être en raison de la courte période concernée. Il ne peut pas l'être non plus car la constitution de la DRFIP, le passage de trois directions à une seule ont mis au premier plan certaines questions plus que d'autres : le «resserrement» des structures, les fusions de services (SIP) et leur pendant : la poursuite des suppressions massives d'emplois, la vente de sites immobiliers mise au programme dernièrement. C'est ce qui explique que ce bilan porte d'abord sur ces questions même si la section CGT Finances Publiques 13, constituée à partir de trois fortes sections ce qui en fait la seule organisation ayant une implantation réelle à la fois dans la filière fiscale et dans la filière gestion publique, a continué à mettre les compétences de ses militants et élus, leur disponibilité et leur savoir-faire au service de la défense des intérêts des agents aussi bien sur le terrain des luttes collectives que dans la défense des recours individuels (mutations, notation et aide aux recours).

La question de l'emploi constitue la trame de fond des questions abordées dans ce bilan, elle est devenue cruciale. **Dans nombre de services, le nombre des agents effectuant l'essentiel des tâches est en forte diminution.** Au 1/09/2011, 67 emplois C sont supprimés dans la DRFIP 13. Pour ne prendre qu'un exemple, sur le territoire de l'ex DSF 132 : 17% des emplois C ont été supprimés en deux ans (on est passé de 325 à 270) alors que seuls 4 emplois B supplémentaires étaient créés, soit un solde déficitaire de - 51 pour les B et les C. Une véritable saignée!

Dans ces conditions, l'impact des suppressions d'emplois sur les conditions de travail devient très important et a des conséquences directes et graves sur la santé des agents au travail. Plus inquiétant encore, il y a le constat d'une brutale accélération des effets destructeurs car bien des services sont au bord de la rupture. **La poursuite des suppressions massives de postes constitue une menace de plus en plus directe contre les garanties des agents,** avec pour corollaire une attaque contre le maintien des règles de gestion telles que nous les connaissons aujourd'hui.

L'ensemble des thèmes sont abordés dans ce bilan au travers de faits concrets, des faits tels qu'ils se sont déroulés concernant l'antenne fiscale d'Aix, le combat mené à la trésorerie 3/14 de Marseille, la question de la vente du site de Sainte Anne, l'action pour le maintien des Recettes des finances, celle menée sur la mise en place du SIP d'Arles et dernièrement mais elle n'est pas la moins importante, l'action que nous venons d'engager concernant les SIE.

Lisez, vous verrez : c'est éclairant !

La CGT, fer de lance du combat pour la préservation d'une antenne pérenne de la Direction sur Aix

La constitution de la DRFIP, le passage de trois directions à une, fait disparaître la DSF d'Aix. Que vont devenir la cinquantaine de collègues qui travaillent sur le site de l'ex DSF? Quel est l'avenir de l'antenne de la direction annoncée sur Aix? S'agit-il seulement d'une structure provisoire appelée à accompagner la résorption d'un stock d'agents devenus excédentaires? Sur ces questions, dès le départ la CGT a pris une position claire: pour éviter au maximum de collègues un chantage entre mobilité géographique ou professionnelle (un début d'application de la loi mobilité en quelque sorte), pour préserver le maximum d'emplois ainsi que dans toute la mesure du possible un lien de proximité entre la direction et les services de la partie nord du département, il faut le maintien d'une antenne pérenne de la Direction sur Aix!

Depuis 2008, c'est elle qui a impulsé l'action opiniâtre menée dans l'unité syndicale parce qu'il s'agissait d'être le plus efficace possible. Il serait trop long d'en retracer toutes les étapes. Mais il faut quand même rappeler que le 26 juillet 2010, le jour de l'arrivée de Mme Reisman, l'ensemble des collègues du site se rassemblent derrière une banderole exigeant «le maintien d'une antenne pérenne de la direction sur Aix en Provence», l'après-midi une pétition signée par plus de 500 agents est remise en mains propres à Mme Reisman.

Pour une prise de contact, le message adressé à la Direction était clair! Après pas mal de péripéties, envahissement d'un CTP le 13/10/2010 avec les collègues, diverses rencontres avec la direction, intervention de la CGT Finances Publiques au niveau national pour obliger la DRFIP à s'engager sur la pérennité, celle ci finira par le faire en CTP le 18/11 et l'antenne se met en place en janvier.

Mais si la DRFIP a dû composer, elle n'a pas renoncé : Mme Reisman se refuse à retranscrire par écrit dans le PV de ce CTP l'engagement qu'elle a pourtant pris devant l'ensemble des participants ! 9 postes sont supprimés sur le site au 1/09/2011. Les collègues de la Division des Affaires Juridiques, qui constituent une partie importante du personnel de l'antenne, sont confrontés à mille difficultés pour faire fonctionner leurs services. C'est pourquoi, la bataille pour l'antenne doit continuer : elle se poursuit jusqu'à la DG afin de contraindre la DRFIP à respecter ses engagements. La lettre de mission de Parini, dernièrement, qui donne pour directive à la DRFIP «d'asseoir le rôle et le positionnement de l'antenne fiscale d'Aix» marque indiscutablement une étape positive.

L'action de la CGT Finances Publiques sur l'antenne peut être résumée en un mot : ténacité.

L'action pour l'établissement d'un tableau des emplois de la DRFIP

C'est le 10 mars 2011, au 1^o CTPD depuis la mise en place de la DRFIP, que la question a été soulevée par la CGT Finances Publiques lorsqu'elle constate que la DRFIP tente de mener les organisations syndicales en bateau. Les renseignements communiqués par la direction sur l'évolution du nombre d'emplois du secteur recouvrement du SIP d'Istres, à la RF de Marseille Municipale sont discordants et font craindre des suppressions d'emplois officieuses, s'ajoutant à celles officielles déjà très nombreuses. Sachant que chaque année, au niveau national le nombre de suppressions d'emplois effectives dépasse le nombre de suppressions annoncées, il ne s'agit pas d'une crainte

sans fondement. La CGT réagit. Elle demande un rectificatif immédiat à la DRFIP. Celle ci est dans l'incapacité de prendre la moindre décision vu que la directrice est absente du CTP.

La CGT demande alors une suspension de séance pour que les organisations syndicales puissent se concerter. La CGT estime que pour y voir clair sur les emplois, pour obtenir des garanties sur le maintien du droit des agents à être affectés sur un poste, c'est à dire pour éviter que les agents ne deviennent mobiles et corvéables à merci, il faut obtenir la publication du tableau exhaustif des emplois A,B, C dans le département. C'est ce que la CGT propose aux autres organisations. L'unité se fait sur cette revendication qui a une importance centrale, surtout dans la période de transition. Dès la constitution de la DRFIP, la CGT s'est donc positionnée clairement en menant de front le combat contre les suppressions de postes et celui pour la préservation des règles de gestion. Comme d'habitude la DRFIP a traîné des pieds pour répondre à la revendication, elle s'est retranchée derrière la DG. Aujourd'hui, la DG annonce avoir élaboré un outil national unique d'affectation des emplois.

Mais, nous demandons à voir. La CGT Finances Publique 13 sera très vigilante sur le sujet : il faut un tableau des emplois pour éviter que la direction ne fasse ce qu'elle veut des agents !

Hiver 2010 : la lutte des agents de la Trésorerie Marseille 3/14

Depuis des années la crise économique et sociale rend la vie des habitants de ces deux arrondissements de Marseille de plus en plus difficile. Les agents souffrent au contact quotidien de contribuables appauvris nécessitant un accueil très délicat. Contre toute logique de service public, la direction ne cesse d'affaiblir l'équipe. A l'automne 2009, les manques d'effectifs deviennent totalement insupportables : les relations de travail se tendent sous l'effet de la charge devenue trop lourde, des congés difficiles à prendre d'août à Noël, des pauses repas qui n'en sont plus, du public qu'on n'arrive pas à recevoir dans des conditions dignes, de journées longues et intenses d'où chacun sort groggy.

Le 10 février 2010 l'ensemble des agents, réunis par leurs représentants syndicaux à l'initiative de la CGT, adressent au trésorier-payeur général une lettre. Ils dénoncent leurs conditions de travail déplorables et dangereuses. Surtout ils formulent des revendications claires et partagées par tous, ils demandent le renfort immédiat de quatre collègues affectés durablement.. La Direction n'en a cure : elle ne lève pas le petit doigt alors que la CAP locale décide de muter 3 agents pour une seule arrivée prévue, soit une perte de deux nouveaux agents. Il faut agir, le 19 mars l'intersyndicale CGT- FO- Sud dépose un préavis de grève pour le 30 mars. Du coup le TPG se déplace sur place, mais rien n'y fait : le 30 mars, les collègues sont en grève, micros et caméras sont là. Ce même jour les représentants du personnel au comité hygiène et sécurité (CHS) dénoncent la situation faite à nos collègues dans de tels termes que le Président du CHS décide de se rendre sur place le lendemain. Les choses s'accélèrent. Le 14 avril, à l'initiative de la CGT qui a rencontré les Maires des 3ème et 14èmes plaident la cause de leurs administrés et de nos collègues par courrier au TPG.

Résultat : même si aujourd'hui le poste est confronté à de nouvelles difficultés, il n'en demeure pas moins que l'action menée, tout au long de laquelle la CGT a joué un rôle initiateur et fédérateur, a permis de résorber le déficit d'emploi dans la trésorerie.

La CGT a pris en main l'affaire de Tarascon

Cette affaire est exemplaire. D'abord parce qu'elle illustre la profonde dégradation des conditions de travail due aux suppressions d'emplois en continu dans un grand nombre de services : c'est la première fois que se produit un acte d'une telle gravité en lien avec le contexte professionnel. Cela est incontestable et a été reconnu par un médecin de prévention. Ensuite cette affaire est exemplaire de notre pratique syndicale.

L'acte d'auto agression physique se produit le 30 mars aux alentours de 16h00. Non seulement le fait en lui-même est insupportable, mais la direction en rajoute en supprimant un poste supplémentaire dans le service au 1/09/2011! **Inacceptable, il faut réagir. C'est ce que fait la CGT dans l'heure qui suit.** Le lendemain à 9h30, à l'ouverture du CHS convoqué ce jour là, la CGT Finances Publiques est déjà en «ordre de bataille». Elle lit en déclaration liminaire le tract «un fait grave vient de se produire» qui informera les collègues du département. Ce tract, d'emblée formule la revendication d'annulation de la suppression supplémentaire de poste prévue au 1/09/2011 qui sera au centre de la mobilisation. **Le jour même, la CGT propose aux autres OS la tenue pour le lendemain d'une AG intersyndicale à Tarascon.** Ce qui sera fait. Une fois de plus, il faut l'unité pour l'efficacité. La CGT propose une pétition qui est adoptée par les agents et l'ensemble des OS. Le 18 avril, la pétition signée par plus de 1200 agents est remise à la DRFIP.

Devant le refus de la DRFIP de satisfaire la revendication d'annulation de la suppression de poste, **la CGT décide d'aller plus haut et de porter la revendication devant la Direction Générale en demandant une audience nationale.** Cette audience aura lieu le 17 juin en commun avec le SNUI après deux mois de tergiversations de la DG. La DG accepte enfin d'annuler la suppression de poste dans le service. Mais la Directrice régionale des Finances Publiques va freiner des 4 fers, usant de formules alambiquées pour ne pas s'engager franchement. Il faudra remettre un coup de pression pour le lui imposer. Elle finira par s'incliner lors du CTP du 1° juillet. C'est un précédent : l'administration vient de reconnaître pour la première fois le lien entre les suppressions de postes et un acte d'auto agression.

La réactivité de la CGT, sa capacité à dégager la revendication et le fait qu'elle ait impulsé cette action de bout en bout en prenant les initiatives nécessaires ont pesé d'un grand poids.

Recettes des finances : il faut l'unité !

Le 23 juin, lors de la présentation de son projet de schéma immobilier, la DRFIP annonce que la Recette des finances d'Aix doit faire l'objet d'une opération de transfert éclatement alors que celle d'Arles aura vocation à accueillir la trésorerie d'Arles municipale. La manoeuvre est ficelée d'avance : il s'agit de faire absorber les caisses des RF par d'autres postes puis de transférer les autres missions à la direction pour liquider purement et simplement les deux recettes des finances. Cela alors qu'à son arrivée Mme Reisman avait déclaré «il faut donner du sens aux recettes des Finances». Le 1° juillet en CTPD, une pétition signée par les agents de la RF d'Aix est remise. Mais, il faut aller au delà de la remise d'une simple pétition.

C'est pourquoi en plein été la CGT publie un tract qui appelle à la tenue d'une réunion intersyndicale car il s'agit de réaliser l'unité pour exiger de Mme Reisman que les engagements pris soient respectés et obtenir le retrait de ces projets néfastes.

En septembre, la CGT organise une tournée de service. La lettre de mission de Parini vient de sortir : elle se préoccupe du sort des AFIP territoriaux mais ne dit pas un mot sur les structures (les RF) qu'ils animent. A Arles, la direction a déjà largement taillé dans les effectifs, la RF est à la limite. Les menaces se précisent. Il faut agir. Les agents des RF réunis ne sont pas naïfs : ils savent qu'ils ne sont pas si nombreux que cela. C'est pourquoi, ils veulent l'unité pour l'efficacité. Le 14 septembre a lieu une nouvelle intersyndicale à notre initiative : elle demande une audience intersyndicale à Mme Reisman qui doit respecter les engagements qu'elle a pris à son arrivée dans le département et décide de l'envoi d'une lettre aux partenaires professionnels des deux RF. L'unité syndicale CGT-SNUI-FO est enfin réalisée.

Le moins qu'on puisse dire c'est que la CGT n'y est pas pour rien, convaincue que l'intérêt des agents de la filière gestion publique exige de faire front commun face à cette menace.

Défense des conditions de travail des agents d'Arles : la CGT assure

La DRFIP a présenté l'opération immobilière liée à la livraison du SIP d'Arles comme exemplaire : 1,2 millions d'euros, des travaux importants à tous les niveaux, l'immeuble refait de haut en bas. La DRFIP promettait des lendemains qui chantent, des conditions de travail grandement améliorées, une fois les travaux terminés.

Mais, telle qu'elle était conçue au départ par la Direction, cette opération était au contraire l'exemple même du sacrifice des conditions de travail des agents sur l'autel du dogme de l'ouverture à tout prix au 1/12/2010. D'abord parce que le SIP devait ouvrir alors que les travaux étaient à peine commencés. Que cela constitue une aberration - conduisant par exemple à n'intégrer que la caisse, pas le secteur recouvrement! -, voilà qui n'avait pas le don d'émouvoir le moins du monde la DRFIP. De même, la perspective de laisser l'ensemble des agents pendant une longue durée (un an minimum) au milieu de travaux que la Direction présentait elle-même comme très lourds laissait de marbre la direction. Pas son problème. Il a fallu que la CGT s'en mêle avec les agents. On ne pouvait pas faire autrement disait la direction. Et bien, si!

En novembre 2010, après une HMI intersyndicale à l'initiative de la CGT, les agents font irruption dans le groupe de travail : ils annoncent qu'ils en démissionnent pour protester contre l'ouverture du SIP dans ces conditions et exigent le relogement des agents dans un autre immeuble pendant la durée des travaux. En même temps, sur proposition de la CGT ils interpellent directement la DG. Les agents ont de bonnes raisons d'être en colère : ils savent qu'un immeuble (celui occupé précédemment par la CAF) situé à 20 mètres du Centre des Finances Publiques est vacant, ce qui peut permettre leur relogement pendant toute la durée des travaux dans des conditions correctes! L'interruption de la concertation + la saisine de la DG, cela ne plaît pas du tout à la hiérarchie. Mais cela paye : dès janvier la DRFIP convoque les OS pour leur annoncer que le relogement est en voie d'être accepté. Quant au SIP, pendant la durée des travaux il est quasiment suspendu.

Été 2011, la DRFIP sort de sa manche une énième mouture des plans, en contradiction totale avec le projet que tout le monde pensait définitif... Il a fallu que la CGT impose en plein mois d'août une audience auprès de la direction pour sauver ce qui pouvait encore l'être et obtenir de modifier les plans dans le sens des propositions des agents. **Les travaux sont loin d'être terminés... et peut-être les surprises avec.**

Néanmoins, on peut d'ores et déjà dire que la vigilance de la CGT, l'écoute dont elle a fait preuve vis à vis des collègues, de leurs aspirations, sa capacité d'initiative ont obligé la direction à tenir compte des conditions de travail des agents.

Vente de Sainte Anne : une aberration que nous n'acceptons pas

Pour les agents du site de Ste Anne à Marseille, pour les usagers et pour le service public la peine est multiple. Ils subissent la fusion DGI/CP qu'ils n'ont pas demandée, ils subissent les suppressions de postes, les restructurations, la création des SIP et en plus le site est vendu, les services sont transférés rue Bordes/Liandier.

Ste Anne c'est le plus gros site des Bouches du Rhône. 350 agents y travaillent répartis dans une vingtaine de services (CDI, SIE, ICE, Verif, FI, Domaine, Cadastre, Hypothèques, brigade foncière et même atelier de photogrammétrie, commissariat aux ventes, ...).

Outre le fait que la vente de Sainte Anne, avec vue sur mer, c'est l'occasion donnée aux requins de l'immobilier et de la finance de réaliser une opération juteuse, la vente de Sainte Anne, c'est l'illustration même du mensonge gouvernemental. La justification des fusions de services avancée est le rapprochement vis à vis des usagers, de meilleures conditions d'accueil pour ceux ci. Or, sur Prado-Borde, c'est exactement le contraire qui va se passer. Outre l'éloignement géographique accru, on va y créer un monstre, entasser les services, créer un accueil gigantesque au mépris des conditions de travail des agents et d'accueil du public. Pour la CGT, on ne peut pas en paroles condamner la RGPP, l'hécatombe des suppressions de postes et accepter la vente du site de Sainte Anne.

C'est pourquoi, la CGT se bat, seule la plupart du temps, depuis le début pour s'opposer à cette vente scélérate.

Une série d'actions a été menée : AG, Audience à tous les niveaux, pétition, lettre aux élus et au préfet, manifs. Ce n'est pas terminé! Nous avons réussi à faire repousser le transfert des SIP à la rue Borde, nous allons continuer jusqu'au bout pour pérenniser le service public fiscal à Ste Anne avec l'opiniâtreté de ceux qui défendent un service public proche des citoyens.

La double peine infligée aux SIE : pas d'accord !

La situation des SIE ne fait qu'empirer tout au long de l'année 2011. Après GESPRO et les problèmes de «redescence» dans MEDOC, les SIE se voient transférer le recouvrement de la CFE, celui du mandatement des remboursements de crédits de TVA, sans compter qu'il faut relancer les recherches concernant les locaux non rattachés devant la pression des collectivités locales qui cherchent désespérément à compenser la suppression de la TP par l'élargissement des bases. En compensation de ces tâches supplémentaires, les SIE du département se voient supprimer 19 emplois! C'est la double peine. Il n'y a pas d'autre mot.

Dans un premier temps, la CGT interpelle la direction en CTPD. Le 1^o juillet, elle demande à la direction d'évaluer en emplois ce que représente le transfert du recouvrement de la CFE. La direction s'y refuse.

Début septembre, la CGT publie un tract : on ne peut pas accepter la double peine infligée aux collègues des SIE. Ce tract appelle à la réalisation de l'unité pour imposer l'annulation des suppressions de postes.

L'intersyndicale a lieu le 14 septembre. Elle décide à notre initiative de faire signer une pétition, de demander une audience et d'en appeler à la mobilisation des collègues. Aujourd'hui la mobilisation se prépare.

Les faits sont parlants :

Qu'est-ce qui ressort de ce bilan? **l'opiniâtreté** de la CGT, parfois sur des années (de 2008 à maintenant concernant l'antenne), sur la mise en place du SIP d'Arles, **une volonté tenace** de lever les obstacles (comme sur l'audience nationale sur Tarascon), celle de toujours laisser la porte ouverte à la réalisation de l'unité syndicale malgré les difficultés parce qu'il s'agit de l'intérêt des agents (RF). **Ce qui en ressort c'est que la CGT Finances publiques ne se contente pas de discours. Elle agit, impulse les actions collectives, cherche en permanence à s'en donner les moyens . C'est pourquoi elle est le moteur de l'unité syndicale.**

C'est aussi le constat d'une véritable aptitude à mettre en avant les intérêts des agents (la double peine pour les SIE), à formuler la revendication qui exprime la défense de leurs intérêts (Tarascon, antenne d'Aix, Sainte Anne) ainsi que la capacité à mener de front la défense de l'emploi et celle des règles de gestion aujourd'hui.

Certes il s'agit d'un bilan départemental et forcément incomplet. Les limites de l'action départementale sont réelles et la CGT Finances Publiques n'entend pas raconter des histoires à ce propos et qualifier de grande victoire ce qui est un recul (exemple de Tarascon). Mais, il y a une chose qu'il faut bien mesurer c'est que malgré leurs limites, l'existence de ces actions constitue un avertissement pour la DRFIP et la DGFIP qu'ils n'ont pas la voie ouverte pour aller plus loin dans la liquidation de nos garanties.

Or, cette question est appelée à voir son importance augmenter car durant la période dite de transition les directeurs seront tentés de profiter du fait que les règles de gestion ne sont pas encore harmonisées pour déréglementer, rendre au maximum les agents mobiles, corvéables à merci afin de pallier à la pénurie générale des effectifs.

Il faut donc leur envoyer un message très clair à l'occasion de ces élections : il faut qu'ils sachent qu'en face d'eux il y aura des représentants en CAP, en Comité technique, une organisation qui ne se contenteront pas de déclarations, qu'il y aura des représentants et une organisation capables de mener de front la défense des emplois et des règles de gestion, capables de mener les actions nécessaires pour préserver un traitement égalitaire entre agents des deux filières, pour préserver nos garanties.

Et à cet égard, le bilan nous paraît éclairant. Il nous paraît indiquer assez nettement que les agents ont intérêt à ce que la CGT Finances Publiques 13 ait le maximum de représentants en CAP, en CT, à voir le poids de la CGT renforcé vis à vis de la direction.

**Le 20 octobre :
votez CGT**



**La CGT ne se
contente pas
de discours.
Elle agit !**

Le 20 octobre 2011 : votez CGT

